

PROGRAMME DE FORMATION
TITRE PROFESSIONNEL CONCEPTEUR
DESIGNER UI

Dans le cadre du partage et du co portage des parcours, SELFORME assurera avec ses branches territoriales la gestion administrative et pédagogique des formations dispensées par ses formateurs et prestataires de formations.

SELFORME et le centre de formation organiseront le parcours de formation dont le programme correspond à la préparation aux épreuves du **TITRE PROFESSIONNEL CONCEPTEUR DESIGNER UI**.

Le concepteur designer UI détermine comment un utilisateur interagit avec une interface homme-machine. Pour cela, il conçoit et réalise des outils de communication numériques adaptés à différents supports de publication et de communication, en tenant compte de l'utilisateur, des standards, de l'accessibilité, de l'ergonomie et de la bonne visibilité du produit.

Cadre réglementaire du diplôme préparé

Arrêté du 28 avril 2021 portant création du titre professionnel de concepteur designer UI délivré par le ministre chargé de l'emploi. Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi. Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi. Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi. Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation.

Niveau de connaissances préalables et capacités professionnelles requis

- Bac +2 ou expériences significatives
- Word / Excel / Powerpoint / Outlook
- Niveau correct d'expression orale et écrite en français
- Connaissances en anglais (niveau B1)
- Réussir les tests d'entrée organisés par l'organisme de formation

Buts de la formation

- Intégrer le stagiaire dans le réseau des professionnels.
- Lui permettre d'acquérir des compétences pratiques et pédagogiques nécessaires au **TITRE PROFESSIONNEL CONCEPTEUR DESIGNER UI** (séances pédagogiques et démonstrations commentées).
- L'amener à acquérir les savoirs théoriques nécessaires au **TITRE PROFESSIONNEL CONCEPTEUR DESIGNER UI**, le conduire à être force de proposition dans la coordination de l'élaboration du suivi du projet technique de la structure d'accueil en phase alternée.

Méthodes pédagogiques et techniques mises en oeuvre

Il s'agit d'une formation en alternance, réalisée pour partie en organisme de formation et pour partie en entreprise.

Les mises en situation pédagogiques en entreprise d'accueil (phase alternée de la formation) seront programmées au fur et à mesure de l'avancement de la formation, selon une programmation calendaire validée d'un commun accord entre les parties.

Contenu pédagogique

La progression pédagogique se fera sur la base du programme ci-après en lien avec le référentiel :

CCP1 : CONCEVOIR LES ELEMENTS GRAPHIQUES D'UNE INTERFACE ET DE SUPPORTS DE COMMUNICATION

- 1 Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels
- 2 Concevoir des interfaces graphiques et des prototypes
- 3 Réaliser une animation pour différents supports de diffusion
- 4 Créer des supports de communication

CCP2 : CONTRIBUER A LA GESTION ET AU SUIVI D'UN PROJET DE COMMUNICATION NUMERIQUE

- 5 Mettre en œuvre une stratégie webmarketing
- 6 Assurer une veille professionnelle et développer les compétences collectives de son équipe

CCP3 : REALISER, AMELIORER ET ANIMER DES SITES WEB

- 7 Intégrer des pages web
- 8 Adapter des systèmes de gestion de contenus
- 9 Optimiser en continu un site web ou une interface





19 avenue Albert Camus
21000 DIJON

Tel : 03 80 74 87 65

contact@selforme.com
www.selforme.com

Siret 535 347 587 00011 - APE/NAF 8559A - N° de Déclaration d'activité : 26 2103 470 21 - UAI : 0212262V

Modalités des certifications

L'obtention du **TITRE PROFESSIONNEL CONCEPTEUR DESIGNER UI** se caractérise par les éléments suivants :

EPREUVES	TYPES D'EPREUVES	COMMISSION D'EVALUATION	CCP
EPREUVES 1, 2 ET 3	<p>a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)</p> <p>b) D'un dossier professionnel faisant état des pratiques professionnelles du candidat</p> <p>c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation</p>	<i>Deux personnes mobilisées par l'OF prises dans la liste des évaluateurs validée par le Ministère du travail</i>	CCP 1 CCP 2 CCP 3





19 avenue Albert Camus
21000 DIJON

Tel : 03 80 74 87 65

contact@selforme.com
www.selforme.com

Siret 535 347 587 00011 - APE/NAF 8559A - N° de Déclaration d'activité : 26 2103 470 21 - UAI : 0212262V